AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-6-81810621

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ABONNEMENT ANNUEL :

70,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Numéro d'inscription à la C. P. P. A. P. : 525 AD

DIRECTEUR-GÉRANT J. THIAULT.

BULLETIN du 17 JUIN (Edition Générale 1981 - n° 18)

N° 197

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURE du POIRIER et du POMMIER.-

Un traitement est conseillé dès réception de cette note dans les vergers où des taches sur feuilles sont observées.

OÏDIUM du POMMIER.-

Des attaques sont visibles dans diverses régions.

Il est donc nécessaire de poursuivre la lutte contre cette maladie.

MINEUSES des FEUILLES.-

De nouvelles pontes viennent d'être déposées sur feuilles (région de SAINT-SANDOUX).

Il y a lieu d'intervenir dans les zones habituellement attaquées.

Utiliser le DIMILIN ou le LANNATE.

GRANDES CULTURES

CEREALES.-

BLE

- CECIDOMYIES DES FLEURS DE BLE (particulièrement Cécidomyie orange)

Des foyers de cette mouche de l'épi sont constatés dans les régions d'USSEL d'ALLIER, de CHANTELLE et de TAXAT-SENAT (Allier) sur blés précoces (fin de floraison).

Il y a lieu de surveiller les cultures, les conditions climatiques actuelles étant propices aux attaques.

La surveillance doit être particulièrement suivie sur les blés en début de floraison et en pleine floraison.

P.1125

Un traitement insecticide peut être envisagé si l'on note la présence de ces insectes (petites mouches oranges) posés sur les épis.

Cette vérification doit être réalisée le soir au coucher du soleil.

Des oeufs sont déposés dans les fleurs de blé et les larves (petits asticots oranges) se développent aux dépens des grains.

Ceux-ci peuvent être malformés et une baisse de rendement peut être provoquée en cas de fortes attaques.

Les produits suivants peuvent être utilisés : endosulfan + thiométon (SERK à raison de 2 l de produit commercial/ha), fénitrothion (nombreuses spécialités) à raison de 500 g de matière active/ha.

V I G N E

Le concours pour le dépistage des foyers de mildiou est clos à compter de ce jour.

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION
PHYTOSANITAIRE,

A. FARGEIX.